

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

**Présents** : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

#### Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

#### **14 - REPAS TRANSFRONTALIER DES AINES OLORON/JACA**

Madame Aracéli ETCHENIQUE expose que, dans le cadre de la politique transfrontalière, la Ville d'OLORON STE-MARIE et la Ville de JACA accueillent chacune leur tour, chaque année, les Aînés de la Ville jumelle pour un repas convivial et festif visant à rapprocher les deux communautés.

Dans ce cadre, la Ville d'OLORON STE-MARIE accueillera cette année une centaine de retraités espagnols ainsi qu'une délégation d'élus de JACA au mois de septembre 2014.

80 retraités oloronais auront la possibilité d'assister à ce repas en s'acquittant d'une participation de 5 € par personne. Les inscriptions seront ouvertes durant la deuxième partie du mois d'août à la suite d'une campagne d'information lancée sur les médias locaux.

La régie « transfrontalier » pourra encaisser ces recettes.

.../...

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** la régie « transfrontalier » à encaisser les recettes sur la base tarifaire de 5 € par personne inscrite.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 05/ 08/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**